

RACHAT D'ANNEES D'ETUDES

(Loi n° 2003-775 du 21/08/2003 et décrets n° 2003-1308 & n° 2003-1310 du 26/12/2003)

ETAT CIVIL

M. Mme Mlle

Nom de famille _____

Nom d'usage _____

Prénoms _____

NUMEN* _____

*Numéro d'identification Education Nationale

Date de naissance : _____ N° INSEE : /__ / __ / __ / __ / __ / __ / __ / clé / __ /

Adresse : _____

N° téléphone : _____ / Courriel : _____

Cachet dateur

Réservé au service compétent
Pour l'instruction du dossier

SITUATION FAMILIALE

Vous êtes : marié(e) - célibataire - divorcé(e) - pacsé(e) - - veuf(ve)

Nombre d'enfants /__ / __ dont /__ / __ à charge

Nom - Prénom	Lien avec le fonctionnaire ⁽¹⁾	Date de naissance	Si l'enfant est décédé, date du décès	Si l'enfant est handicapé, pourcentage du handicap

(1) Légitime, naturel, adoptif, enfant du conjoint, sous tutelle, recueilli, ayant fait l'objet d'une délégation parentale

SITUATION ADMINISTRATIVE

Adresse administrative: _____

Grade : _____ Discipline : _____

Echelon : _____ depuis le : _____

Date de première titularisation : _____ date d'effet : _____

Renseignements concernant vos études supérieures

- Diplômes d'études supérieures obtenus: _____

NOMBRE DE TRIMESTRES A RACHETER (limité à 12 trimestres)

Période ⁽¹⁾ Du.....au.....		Spécifiez ici l'option choisie pour chaque trimestre racheté		
		Liquidation Option 1	Durée d'assurance Option 2	Liquidation + durée d'assurance Option 3
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL				

(1) Indiquer ici les dates précises (début et fin au jour près) de chaque trimestre concerné

ETAT CHRONOLOGIQUE DES SERVICES CIVILS ET MILITAIRES EFFECTUES A LA DATE DE LA DEMANDE

Du..... Au.....	Administration ou établissement d'exercice*	Quotité	Préciser : titulaire, stagiaire, non titulaire	Si son-titulaire, préciser : validé, non validé, en cours de validation

Afin de permettre au service de faire une projection la plus juste possible de votre durée d'assurance, précisez dans ce tableau l'intégralité de votre carrière administrative et privée, éventuellement la période de service national ainsi que les périodes d'études effectuées en : école normale, école normale supérieure, ENSET, ENSEPS, CPR, IPES. Le traitement perçu en centre de formation doit avoir été soumis à retenues pour pensions civiles pour que cette période de formation soit prise en compte.

* Les services hors d'Europe ouvrent droit à des bonifications de dépaysement, déduction faite des congés passés hors du territoire d'exercice.

J'ai pris note que le plan de financement sera établi par l'administration, d'après les renseignements figurant sur cet imprimé et sur les pièces justificatives, et compte tenu de la législation en vigueur à la date d'établissement de ce plan de financement.

Fait à

Le

Signature

PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

- ✍ Dernier arrêté de promotion ;
- ✍ Copie des diplômes obtenus sanctionnant les années d'études supérieures ;
- ✍ Copie des certificats de scolarité attestant la qualité d'étudiant ou d'élève d'un établissement d'enseignement supérieur ou de classes préparatoires aux grandes écoles (sauf dans les cas où la durée des études dont le rachat est demandé se déduit des diplômes produits) ;
- ✍ Relevé de carrière, dès lors qu'une rémunération a été perçue au titre d'une activité autre que celle de fonctionnaire, quels que soient son montant et l'époque de sa perception ; à demander soit, à la caisse de sécurité sociale de votre domicile, soit, le cas échéant, à tout autre régime de base obligatoire (vous avez la possibilité de l'obtenir sur le site <www.retraite.cnv.fr>) ;
- ✍ Copie du livret de famille pour chaque union ;
- ✍ État des services militaires accomplis ;
- ✍ Pour les enfants handicapés, document attestant d'un pourcentage d'invalidité d'au moins 80%, et déclaration du fonctionnaire attestant avoir élevé l'enfant à son domicile avec mention des périodes d'éducation.

